



---

**Compte rendu sur les affaires soumises à délibération du conseil municipal  
Lors de sa séance du jeudi 23 juin 2016**

Sont présents : Monsieur Gérard Leguay, Madame Annick Niporte, Monsieur Dominique Duchamp, Madame Nathalie Weill, Monsieur Philippe Brunot, Madame Michèle Baudoin, Monsieur Philippe Michaud, Monsieur Christian Albert, Madame Marie-Luce Bon, Monsieur Jean-Marc Bourgetel, Madame Antoinette Graff, Madame Claudine Lenet, Monsieur Christophe Leloup, Monsieur Christophe Louet, Madame Nathalie Vieillard, Madame Sandrine Renault.

Absents Excusés : Madame Olga Pecaud (procuration à Madame Antoinette Graff), Monsieur Serge Bavard, (procuration à Monsieur Gérard Leguay), Monsieur Philippe Brunot (procuration à Madame Annick Niporte), Monsieur Jean-Michel Bon (procuration à Monsieur Dominique Duchamp).

Madame Antoinette Graff est élue secrétaire de séance

---

Le conseil approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du conseil du 20 mai dernier.

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à Monsieur Christophe Leloup, nouvellement élu président de la communauté de communes.

**1- Schéma départemental de coopération intercommunale**

- **Approbation du périmètre du nouvel établissement de coopération intercommunale issu de la fusion des communautés de communes du canton de Selongey et des Sources de la Tille**

Le maire rappelle que le conseil municipal doit se prononcer sur le schéma de coopération intercommunal de Côte d'Or. Ce projet définit le périmètre du nouvel établissement de coopération intercommunale issu de la fusion des communautés de communes des sources de la Tille et du canton de Selongey, soit un nouveau périmètre constitué au total de 18 communes. Il précise que la discussion est d'ores et déjà engagée entre les 2 communautés de communes et qu'il est nécessaire de poursuivre le travail.

Monsieur Leloup estime que ce projet est peu ambitieux, la communauté de communes du canton de Selongey a déjà rejeté ce périmètre. Il affirme que ce schéma sera porté par la communauté de communes quoi qu'il arrive.

Monsieur Albert souhaite 1 affichage des convocations ainsi que des comptes rendus du conseil communautaire.

Le conseil approuve ce schéma à la majorité par 4 voix contre (opposition) et 15 voix pour.

- **Approbation du périmètre du SICECO**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet d'extension du périmètre qui consiste au retrait des 7 communes appartenant au grand Dijon et à l'intégration des 24 communes membres du SIERT de Plombières les Dijon.

**2- Conventions avec la Communauté de communes du canton de Selongey**

- **Entretien des bâtiments**
- **Mises à disposition de locaux**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces 3 conventions. Le maire précise qu'il n'y a pas de changements majeurs concernant les mises à disposition des bâtiments, excepté le nettoyage des locaux qui sera désormais à la charge de la communauté de communes.

### **3- Convention de groupement d'achat pour la restauration scolaire**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité, le projet de convention de groupement d'achat pour la fourniture de repas pour la restauration scolaire.

### **4- Subventions aux associations**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes :

- Secours populaire : 200 €, subvention de fonctionnement
- Association sportive du collège : 250 €, subvention exceptionnelle pour le transport des élèves aux championnats de France d'ultimate à Saint Jean de Monts.

### **5- Décision modificative n° 2 budget communal**

Le maire présente la décision modificative n°2 du budget de la commune, il précise que les crédits destinés à la maîtrise d'œuvre de la construction des nouveaux vestiaires sont disponibles pour d'autres dépenses d'investissement puisque ce projet est abandonné. Il regrette que l'opposition ait diffusé sur les réseaux sociaux d'une part une information erronée quant à cette dépense d'autre part des commentaires désobligeants concernant la fermeture d'Odilis. En effet, les 18 000 € budgétés pour ces études, financeront la remise en place des dalles de Sainte Gertrude et la rénovation du Dieu de Pitié.

Sur le premier point, l'opposition pense que c'est une erreur d'interprétation des propos tenus par le maire lors de la présentation du budget, et sur le second point elle précise n'avoir écrit aucun propos sur la fermeture d'Odilis.

Monsieur Albert intervient pour dénoncer le caractère erroné des éléments financiers du budget repris par la presse locale, il aurait souhaité que l'opposition fasse un démenti officiel à ce sujet.

### **6- Dieu de Pitié- approbation et plan de financement**

Le maire présente le projet de restauration et déplacement du « Dieu de Pitié », œuvre culturelle importante pour la commune. Le montant de ce projet s'élève à 13 950 € HT (soit 16 740 € TTC) il sera financé par l'association Renouveau de la Chapelle pour 5 500 €, l'entreprise Myral pour 5000 €, l'association ASERU pour 1 200 €, l'association Saint Rémi pour 500 €, et par la fondation du patrimoine à hauteur de 1 000 €. La commune de Selongey financera le solde de cette opération à hauteur de 750 €. Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce projet ainsi que le plan de financement correspondant.

### **7- Jumelage- Tarif**

Le conseil municipal fixe, à l'unanimité les tarifs de participation à la sortie à Dole organisée dans le cadre du jumelage à 33 € et 53 € par personne. Il invite l'ensemble du conseil municipal à participer à la soirée officielle du 25 juin.

### **8- Informations diverses et questions des conseillers**

Le maire informe le conseil des points suivants :

- La modélisation du réseau d'eau potable a été présentée par la Lyonnaise des Eaux. Certains points sont à actualiser en fonction des derniers plans de recellement qui n'ont pas été pris en compte. C'est un excellent outil de gestion du réseau d'eau potable.
- Maison Réquichot : une pré-réception des travaux est prévue le 29 juin 2016.
- Travaux au foyer : les travaux sont conséquents côté stade, les changements de menuiseries sont en cours.
- La piscine a ouvert ses portes, après travaux, le 6 juin. La conduite de refoulement s'est révélée être complètement vétuste. Il sera nécessaire d'envisager des travaux concernant l'espace technique et les vestiaires dans les prochaines années.
- Travaux de voirie : le conseil départemental a attribué une subvention de 30 000 € pour la première tranche de la route d'Is sur Tille, pour un montant de travaux estimé à 350 000 €.

- L'appel d'offre concernant les travaux sur le réseau d'eau potable est en cours (Bouclage rond point rte Is sur Tille, Branchement SDIS, réseau rte d'Is sur Tille.

Monsieur Albert souhaite connaître l'impact économique sur la commune de la fermeture de la société ODILIS. Le maire souligne que l'impact humain est plus important que l'impact économique. Cinquante et une personnes sont concernées par cette fermeture, dont 29 personnes de la Côte d'Or et 5 personnes de Selongey. La commune de Selongey a mis à disposition les moyens matériels nécessaires à l'accueil des salariés pour favoriser le retour à l'emploi. Le CCAS a également mis en place une cellule de crise consistant à proposer des prêts à taux 0 aux salariés habitant Selongey afin de les aider à passer le cap difficile des 1<sup>ers</sup> mois d'inactivité. Le conseil municipal se termine par un débat concernant la plateforme logistique de Til Chatel.


**La séance est levée à 22H.**

La secrétaire de séance

  
Antoinette GRAFF



Le Maire

  
Gérard LEGUAY